

Domaine des Éouvières

La forêt nourricière



Livret de découverte

Domaine des Éouvières

La forêt nourricière

Aujourd'hui lieu de promenade et de contemplation rendu à l'observation de ses occupants sauvages, la forêt des Éouvières a connu au cours du temps des usages nombreux et parfois insoupçonnés. Charbonniers, forestiers, bergers, cueilleurs ou paysans en quête de moyens de subsistance, c'est toute une foule grouillante d'hommes et de femmes qui parcouraient quotidiennement, depuis des siècles, ces taillis de chênes verts. Les baux ou contrats conclus avec le propriétaire mais aussi les droits d'usage permettaient à certains d'en vivre et d'y résider, et à d'autres, les plus modestes, d'y trouver de maigres ressources pour améliorer leur quotidien. De ce fait, la forêt jouait un rôle de premier plan et se trouvait pleinement intégrée à l'économie des communautés villageoises. Si la plupart de ces pratiques sont tombées aujourd'hui dans l'oubli, la forêt en garde encore quelques traces.

Le chêne vert, roi des Éouvières

Cet arbre, appelé *éouve* en provençal, a donné son nom à cette forêt. Le chêne vert se reconnaît à son tronc court et tortueux, à son écorce sombre et à ses feuilles qui rappellent celle du houx. Celles-ci sont d'ailleurs de forme très variable selon l'âge de l'arbre et les conditions d'humidité. Entières ou dentées, parfois épineuses, elles présentent toujours un revers duveteux de couleur grise. Contrairement à celles du chêne pubescent, largement représenté autour du lac de Sainte-Croix, elles sont persistantes et restent sur l'arbre pendant plusieurs années. Le chêne vert croît lentement. Il peut atteindre une hauteur de 20 mètres et vivre plus de 1000 ans. Une fois coupé, il repousse à partir des racines, formant des rejets de souche. Cela permet le renouvellement naturel des taillis, mis en coupe tous les 30 à 50 ans. Aimant la chaleur et le soleil, il supporte cependant le froid et résiste à la sécheresse. Il offre aussi une bonne résistance aux incendies.



Comment reconnaître un chêne vert ou un chêne pubescent (blanc) à partir de leurs feuilles.



Feuille du chêne vert...



...et du chêne pubescent.

Les feuilles mortes

Bien que garni toute l'année, le chêne vert perd régulièrement ses feuilles, qui s'accumulent sur le sol. Le ramassage de ces feuilles permettait autrefois de confectionner des litières animales qui servaient ensuite d'engrais. Cette pratique, attestée dès le Néolithique, est aujourd'hui abandonnée. Elle causait d'importants dommages à la forêt en empêchant le renouvellement de son humus, formé principalement à partir de la décomposition des feuilles.

Le charbon de bois

Sans doute présente dès le Moyen Âge, l'activité de charbonnage se poursuit dans la forêt des Éouvières jusque dans les années 1950. Réputé pour sa qualité, le charbon de chêne vert est produit dans des meules, et plus tard dans des fours métalliques. Le charbon de bois était vendu dans les villes du littoral pour le chauffage et la cuisson des aliments. Les familles de charbonniers, souvent d'origine italienne, vivaient toute l'année dans la forêt dans des conditions très rustiques.

Aujourd'hui encore, les anciennes aires de charbonnage, qui forment dans la forêt de petites clairières au sol gris, rappellent cette activité. Plus rien n'y pousse du fait des métaux lourds naturellement contenus dans le bois et libérés lors de la transformation du bois en charbon.

Une écorce recherchée

Très riche en tanin, l'écorce de chêne ou tan était traditionnellement utilisée dans l'industrie du cuir. Le trempage des peaux dans des bassins contenant de l'eau et du tan les rend en effet souples et imputrescibles. On prélevait l'écorce au printemps, à la montée de la sève. Elle était ensuite séchée, assemblée en fagots puis expédiée vers les moulins à tan pour y être broyée.

Vous remarquerez peut-être sur certains arbres des zones où l'écorce semble polie. Les responsables sont les sangliers qui trouvent, en se frottant aux troncs, un bon moyen de se débarrasser des parasites.

Les glands et la glandée

Produits en abondance par le chêne vert, ils constituent une nourriture de choix pour certains animaux sauvages comme le sanglier ou l'écureuil. Mais les porcs en sont également friands et ils fournissent aux brebis en hiver un précieux apport de protéines. Un très ancien droit d'usage, le glandage, permettait aux paysans pauvres d'amener leurs cochons en forêt pour qu'ils mangent les glands. Réduits en farine, les glands de chêne vert, moins riches en tanin que ceux des espèces plus septentrionales, étaient aussi parfois consommés par l'homme.



La cueillette et la chasse : des activités ancestrales

La forêt offre de nombreuses petites ressources, insignifiantes pour nous aujourd'hui, mais indispensables aux communautés rurales du passé. Elle fournissait le bois mort pour le chauffage, des baies, des champignons et des plantes aromatiques et médicinales dans les clairières. Quant à la truffe, le propriétaire de la forêt s'en réservait généralement le profit.

Depuis la Préhistoire, la forêt constitue aussi un terrain privilégié pour la chasse, qui joue encore aujourd'hui un rôle important dans les villages voisins. Le sanglier et le chevreuil sont chassés en battue et le nombre de prises annuelles fixé pour chaque commune. Parmi le petit gibier, la grive et le lièvre tiennent localement une place de choix.

Le pâturage en forêt

En Provence, les prairies naturelles sont rares et les meilleurs sols réservés à la culture. La forêt offre donc naturellement un espace pour le pâturage des troupeaux

domestiques. Droit d'usage très ancien, il permettait aux troupeaux de trouver une maigre nourriture, mais occasionnait à la forêt des dégâts quelquefois importants, en empêchant notamment la croissance des jeunes pousses.

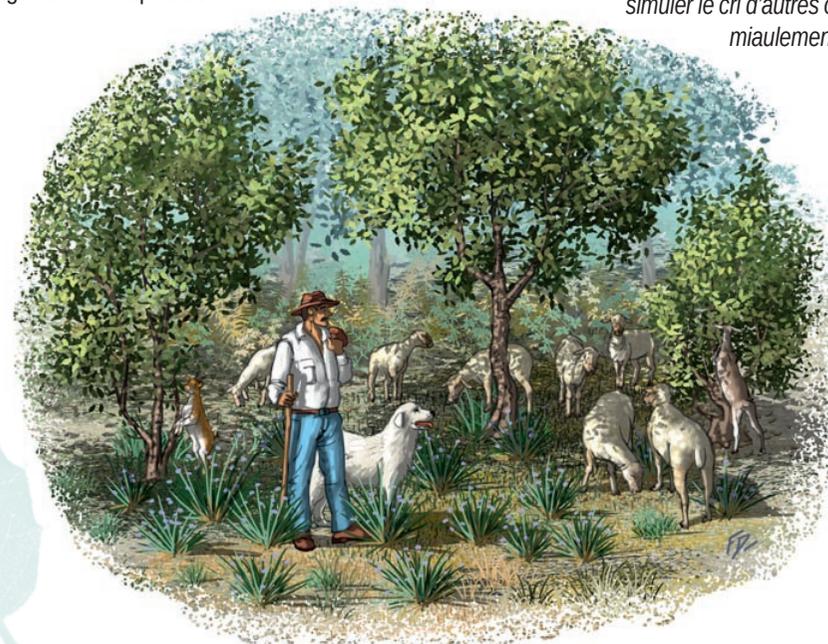
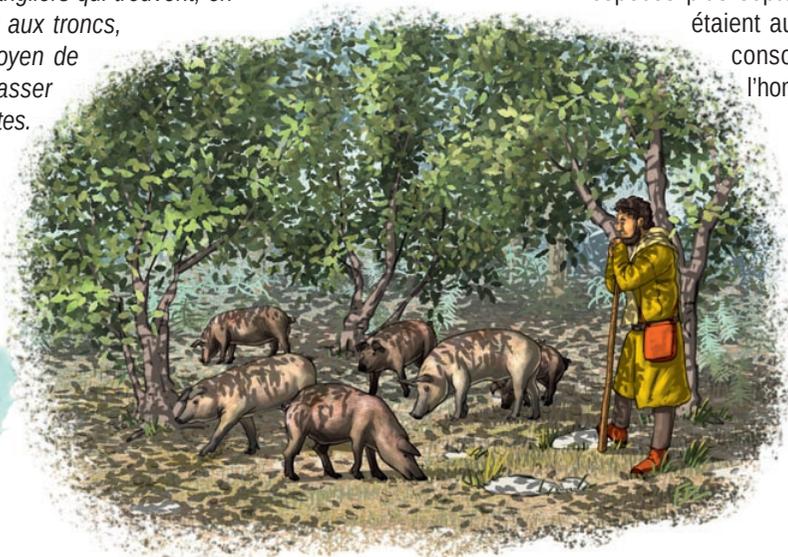
La faune des Éouvières

La protection de la forêt, sa bonne gestion et la proximité de la rivière favorisent le maintien d'une faune diversifiée.

Les falaises et les grottes des basses gorges qui limitent la forêt au nord abritent de nombreuses espèces d'oiseaux ainsi qu'une dizaine d'espèces de chauves-souris. La genette, petit carnivore nocturne à l'apparence d'un chat, y est également signalée.



Au cours de votre promenade, vous rencontrerez peut-être le geai des chênes. Oiseau au beau plumage, il est doué de capacités d'imitation et peut simuler le cri d'autres oiseaux ou le miaulement d'un chat.





Pont Sylvestre

Lac de Sainte-Croix

Gorges de Baudinard
Le Verdon

Barrage de Ste-Croix

Pont de Ste-Croix

Site de Sulagran

D 211

D 71

Oppidum du Castellas

D 9

P

D 71

Chapelle Notre-Dame
de la Garde

D 9

Baudinard-sur-Verdon

P



Légende de la carte



GRP Tour du lac de Sainte-Croix



Boucles de promenade



Parking auto



Point de vue

Une propriété du Conservatoire du littoral

Vaste de plus de 800 hectares, le domaine est acquis en 1982 par le Conservatoire du littoral. L'Établissement public en garantit depuis cette date la protection, avec l'aide de la commune de Baudinard-sur-Verdon, qui en assure la gestion au quotidien. Cette intervention a notamment permis d'éviter la construction d'un complexe touristique prévoyant 30 000 lits et un réseau de routes dans les collines surplombant le lac.

L'ouverture au public ne doit pas faire oublier que d'autres usagers sont conventionnés : agriculteurs et chasseurs notamment arpentent le massif aux différentes saisons. Soyez attentifs et respectueux pour une cohabitation réussie.

Accès et parkings

- Depuis Bauduen et Sainte-Croix-du-Verdon, rejoindre le pont de Sainte-Croix et tournez sur la D 71 en direction de Baudinard-sur-Verdon. Le parking des Éouvières est à 1,8 km.
- De Montpezat : sur la D 211, franchissez le pont Sylvestre et poursuivez la D 9 jusqu'au carrefour avec la D 71 que vous prenez à gauche. Le parking est situé à 200 m du carrefour.

Le parking des Éouvières, non surveillé, est au carrefour des différentes boucles de promenade, et offre des possibilités de pique-nique. Toutefois, pour protéger vos véhicules durant votre randonnée, un parking sous vidéosurveillance est à votre disposition dans le village de Baudinard-sur-Verdon et propose un autre départ possible pour les boucles. Comptez dans ce cas 1 km supplémentaire A/R pour le circuit 2 et 4,3 km pour les circuits 1 et 3.

1 Sentier des charbonniers

Long. : 2 km – Dénivelé positif : 90 m – Difficulté : facile

Il permet de s'immerger dans des ambiances forestières contrastées. Aux versants arides où croissent de magnifiques exemplaires de genévriers cades succèdent des fonds de vallons aux ambiances plus fraîches où le chêne pubescent et le buis ont trouvé leur place. À mi-chemin, un belvédère propose une vue remarquable sur le barrage et l'entrée des gorges de Baudinard. Le chemin du retour emprunte un vallon sec, dont les terrasses sont encore bien visibles. Les anciennes parcelles cultivées s'appuient sur des restanques, murs en pierre sèche retenant la terre mais permettant l'infiltration de l'eau de pluie.

2 Sentier du Musée de la Colline

Long. : 4,3 km – Dénivelé positif : 150 m – Difficulté : facile

Entre garrigue et taillis de chênes, le sentier conduit à la crête du Musée et à la chapelle de Baudinard, depuis laquelle le point de vue sur le lac porte le regard jusqu'aux falaises qui marquent la sortie du grand canyon du Verdon. De nombreuses traces d'occupation ancienne se devinent tout au long du cheminement, comme les places de charbonnières ou les vestiges d'enclos et d'habitats en pierre sèche. On remarque aussi des arbres limés par le grattage des sangliers. Sur la crête poussent de nombreuses espèces aromatiques.

3 Sentier des gorges de Baudinard

Long. : 6 km – Dénivelé positif : 260 m – Difficulté : moyenne

La progression est aisée, sur sentier à l'aller, sur piste au retour, avec des magnifiques vues sur les falaises des basses gorges. Modelées comme celles du grand canyon du Verdon il y a 5 à 6 millions d'années, les basses gorges sont creusées de nombreuses grottes et abris, partiellement ennoyés par la retenue du barrage de Quinson situé 10 km en aval. Ces cavités, déjà densément occupées au Néolithique, ont aussi, à des époques plus récentes, servi de refuge aux protestants durant les guerres de Religion ou aux maquisards pendant l'Occupation. Les basses gorges sont considérées aujourd'hui comme un corridor écologique pour de nombreuses espèces volantes. Les chauves-souris trouvent notamment dans les cavités les conditions indispensables à leurs cycles vitaux.

Préservez le site : remportez vos déchets dans les containers des villages, respectez le silence et les autres usagers, tenez vos chiens en laisse.

Les bonnes règles d'usage sont rappelées : les randonneurs pédestres sont prioritaires, les vélos doivent ralentir à l'approche des piétons.

Pour la préservation des collines sèches du haut Var, le feu et le camping sauvage sont interdits.

Les sentiers étant caillouteux, munissez-vous de bonnes chaussures de marche.

